

THORRENC

IN SITU

CALENDRIER DU FESTIVAL :

- Début avril : rencontre et visite des lieux.
- 15 février 2019 : date limite de remise des candidatures.
- 5 mars 2019 : annonce des projets sélectionnés.
- 4 mai 2019 : vernissage du festival de Thorrenc.
- 12 mai 2019 : fin de l'exposition, démontage des œuvres.

EDITION 3

THORRENC

IN SITU

L'exposition **Thorrenc in situ** est organisée par le **comité culturel de Thorrenc** et les membres de l'association « **Boucherie Chevaline** ».

La première édition en 2017, est née d'une envie de permettre aux jeunes artistes, porteur de projet singulier, de mettre en scène leurs créations au sein d'un village pittoresque unique et historique.

Cette exposition est l'occasion d'intégrer l'art contemporains dans un milieu rural et de se confronter à un environnement différent, elle permet une nouvelle lecture du site, à travers le prisme des oeuvres.

Nous envisageons cette exposition comme un espace libre de création et d'expérimentation à ciel ouvert.

Cet appel à projet s'adresse aux étudiants d'école d'art de la deuxième à la cinquième année, ainsi qu'aux jeunes artistes diplômés des beaux arts.

Pour nous suivre et découvrir les précédentes expositions :

@laboucheriechevaline2017

facebook : Boucherie Chevaline

LES PIÈCES À FOURNIR par mail à laboucheriechevaline2017@gmail.com avant le 15 février 2019:

- Le formulaire d'inscription rempli.
- Une présentation personnelle (photo de travaux antérieurs plus textes de présentation, CV).
- Une présentation du projet à l'occasion du festival (Titre de l'œuvre, matériaux et dimension de l'installation, type d'emplacement souhaité, temps nécessaire pour la mise en place, besoins techniques spécifique ou aides éventuelles, note d'intentions...)
- Visuel du projet (croquis, dessins, photomontages,...)

Une confirmation de candidature sera envoyée après réception et vérification du dossier, le 5 mars.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- Nom:
- Prénom:
- Date de naissance:
- Adresse:
- Code postale:
- Ville:
- Mail:
- Téléphone:
- Site internet (tumblr, blog, page facebook, ...):
-

APPEL À PROJET 1

Oeuvres plastiques présentées sur toute la durée de l'exposition.

Critères de sélection

- Les oeuvres choisies et présentées doivent prendre en compte les spécificités du site, pour dialoguer, se fondre ou se heurter au lieu.
- La prise d'espace, au sein du site, sera le principal critère de sélection. Les oeuvres devront être pensées pour et avec l'espace choisi. Nous insistons sur la notion «d'habiter le lieu».
- Les oeuvres doivent être produites sur le site, les artistes sélectionnés disposeront d'une semaine dans le village, avant le jour de l'exposition.
- Les oeuvres doivent être produite en prenant en compte les conditions météorologiques, elles doivent pouvoir exister à l'extérieur du samedi (jour du vernissage) au dimanche qui suit.
- Les oeuvres présentées ne doivent pas nécessiter d'accès à l'électricité.

Les attentes vis à vis de l'artistes participant :

- L'artiste devra être présent le jour du vernissage pour assurer la médiation de son oeuvre auprès du public.
- un texte de présentation devra être rédigé par l'artiste pour figurer à proximité de son oeuvre le temps de l'exposition afin de faciliter sa compréhension.
- L'artiste devra être présent pour l'installation de son oeuvre, ainsi que pour son démontage en fin d'exposition.

Les moyens mis à disposition de l'artiste :

- Un budget de production de 200 euro par artistes. Les artistes seront payés le jour du démontage
- Les repas sont pris en charge par la mairie de Thorrenc sur le temps de montage d'exposition (une semaine)
- Un prix du public sera délivré.

Logement :

- Un espace pour camper sera mis à disposition des artistes pour la semaine de montage, à proximité des lieux de production.
- Un espace pour les repas, petits déjeuners, déjeuners et soupers est mis en place pour la semaine de montage. Les repas sont assurés par les bénévoles du village et les membres de l'association Boucherie Chevaline.

APPEL A PROJET 2

Oeuvres performatives et/ou sonores présentées lors du vernissage.

Cette année nous proposons également à un/une artiste de créer une oeuvre performative et/ou sonore sur le viaduc de Thorrenc.

Cette oeuvre sera visible uniquement le jour du vernissage.

Les critères de sélection, attentes vis à vis de l'artiste, moyen mis à disposition de l'artiste ainsi que les conditions d'hébergement restent les mêmes hormis le fait que :

- Cette oeuvre sera visible uniquement le jour du vernissage.
- L'artiste peut bénéficier de moyens différents comme l'accès à l'électricité et matériel de diffusion sonore le temps de la diffusion de l'oeuvre.

La mairie de Thorrenc et la Boucherie Chevaline décline toutes responsabilités vis à vis des oeuvres exposées en extérieur, elles ne seront pas couvertes.

Aucune maintenance ne sera effectuée, toutes les oeuvres devront être autonomes sur la durée de l'exposition.

Il est conseillé de disposer d'un moyen de transport, car il n'y a pas de commerces à proximité du village.

L'artiste devra utiliser son propre matériel pour produire son oeuvre sur place, il dispose d'un accès à l'électricité et à l'eau dans le centre du village.